

INCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-ODNL

Evénement :	cheval de bois après atterrissage.
Cause identifiée :	contrôle insuffisant de l'aéronef au roulage avec du vent arrière.

Conséquences et dommages :	hélice endommagée.
Aéronef :	avion Mudry " Cap 10 ", train classique.
Date et heure :	lundi 1 ^{er} juin 1998 à 11 h 25.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Saint-Denis Gillot (974), piste 12 , distance disponible à l'atterrissage : 3080 m.
Nature du vol :	entraînement à la voltige.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote 46 ans, TT de 1990, 350 heures de vol dont 200 sur type et 8 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	vent est-sud-est 17 à 24 kt, visibilité supérieure à 10 km, peu de nuages, température 26 °C.

Circonstances

A la fin d'un vol d'environ 25 minutes, le pilote effectue en piste 12 un atterrissage long dans le but d'emprunter directement la voie de circulation desservant l'aéro-club. Avec une vitesse encore relativement importante, l'avion dépasse légèrement l'intersection. Le pilote éprouve des difficultés à effectuer un virage par la droite pour diriger l'avion vers le chemin de roulement. Il agit sur le frein droit et augmente légèrement la puissance. Lorsqu'il passe vent arrière, l'empennage se soulève et l'hélice entre en contact avec le sol.